

FOSCAM : Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise
S/C APICA, BP : 7483 YAOUNDE -Tél./Fax : 220.22.39- e-mail : apicabra@iccnet.cm
ANACLAC, BP : 2905 YAOUNDE -Tel./Fax : 231.91.43 e-mail : nacalco@camnet.cm

Premier Forum Social Camerounais

**Thème Général : *Mémorendum d'Entente Nationale pour
un Cameroun Prospère (M.E.N.CA.P.)***

Document de Travail

Rév. 3 Octobre 2005.

Table des matières

Avant propos	3
Première Partie: Motivations et Méthode	4
1.1. Bref aperçu historique.....	5
1.2. Rappel de la Dynamique du Forum Social Mondial (FSM).....	5
1.2.1 L'émergence de la société civile.....	6
1.2.2. Rôle des Contre-Sommets Thématiques Mondiaux.....	6
1.2.3. L'Anti-mondialisme.....	6
1.2.4. Le Message de l'Altermondialisme.....	6
1.2.5. Vers le Socio-libéralisme.....	7
1.2.6. L'Afrique dans la Dynamique du FSM.....	7
3. Pour un 1 ^{er} FSC Modeste.....	8
4. Méthode.....	8
Deuxième Partie : Les Thèmes Transversaux d'Entente : Les Images Thématiques d'un Cameroun Prospère	9
2. Les images thématiques d'un Cameroun prospère.....	10
2.1. Capacités de la société civile camerounaise.....	10
2.2. De la garantie de la paix sociale et de la sécurité au Cameroun.....	10
2.3. De l'authenticité de la démocratie camerounaise.....	11
2.4. De la mise en œuvre effective et intégrale des lois sur la décentralisation.....	12
2.5. Du problème anglophone.....	12
2.6. Du Conseil Economique et Social.....	13
2.7. De la Dynamique Diplomatique Camerounaise.....	13
2.8. De l'impunité.....	14
2.9. De la Promotion de la prospérité au Cameroun.....	15
2.10. De l'Economie Nationale.....	16
2.11. De la création d'emplois au Cameroun.....	17
Troisième Partie : Thèmes Sectoriels d'Entente	18
- Points d'entente sous forme de messages du FSC à la nation.....	19
- Secteur de l'éducation.....	19
- Secteur de l'environnement.....	19
- Secteur des transports routiers.....	20
- Secteur de la santé.....	20
- Secteur agricole	20
- Secteur de la dette.....	20
Quatrième Partie : Chantiers de Promotion de la Prospérité Régionale (CPPR)	21
4.1. Orientation Générale.....	22
4.2. Création des « Moyennes Entreprises dans les Communes » (M.E.C).....	22
ANNEXE : Code d'Ethique et de Conduite des OSC africaines partenaires de l'Union Africaine	24

Avant-propos

En janvier 2007, la société civile du monde entier, à travers ses représentants, convergera vers l'Afrique (Kenya), dans le cadre du Forum Social Mondial (FSM) , devenu désormais traditionnel. L'une des raisons de la tenue de ce grand rassemblement sur le sol africain est d'accroître la participation des Africains et, ce faisant, les aider à mieux traduire en termes africains le message fondamental du FSM, à savoir : *un autre monde est possible*.

Déjà, l'idée qu'une autre Afrique est possible et qu'il s'agit précisément de l'Afrique-Unie, fait son chemin. Encore faut-il que la société civile africaine, dans son ensemble, sache tirer partie du FSM de 2007 pour faire avancer, de manière significative, cette Afrique-Unie. La société civile camerounaise est interpellée par ce processus historique, pour porter haut, très haut, non seulement l'image d'un autre Cameroun possible, mais aussi celle de cette Afrique-Unie à construire.

L'intention de ce document de travail est donc de jeter les bases d'élaboration, par la société civile camerounaise, d'une véritable Entente Nationale pour un autre Cameroun, un Cameroun prospère.

L'idée fondamentale est celle d'un document de référence morale et éthique, servant de repère voire d'orientation d'une action collective. Un document qui invite à un engagement moral et dont le contenu s'impose par lui-même. Ce document s'intitulera Mérorendum d'Entente Nationale pour un Cameroun Prospère (M.E.N.CA.P).

La société civile camerounaise en particulier et le Cameroun en général, ont besoin d'une telle référence éthique pour marcher, ensemble, vers cet autre Cameroun qui est possible. Le Forum Social Camerounais (FSC) qui se prépare peut et devrait produire un tel document. En tout cas, c'est cela l'objectif du présent document de travail, un travail qui se veut collectif, évolutif, toujours perfectible.

Nous vous invitons, vous, lecteur ou lectrice qui tenez ce document en main, à bien vouloir contribuer à son élaboration par vos critiques et suggestions.

La coordination de l'élaboration de ce document de travail est assurée par le Professeur Maurice Tadadjeu, Délégué National de la Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise (FOSCAM).

Première partie
Motivations et Méthode

1. 1. Bref aperçu historique

L'idée d'organiser un Forum Social Camerounais est née en janvier 2005 sous l'inspiration de la FOSCAM-Ouest qui a projeté un Forum Social Régional (FSR). Ce premier Forum Social Régional a effectivement eu lieu du 8 au 9 juin 2005 à Bafoussam. Envisager une telle initiative au niveau national s'est immédiatement imposé tout naturellement. En quelques semaines l'idée était déjà portée par un nombre croissant d'OSC.

Au départ on a envisagé de viser un double objectif, à savoir :

- a) Un grand plaidoyer social pour résoudre les problèmes majeurs et transversaux auxquels le Cameroun est confronté. Les solutions proposées par la société civile devraient constituer les éléments fondamentaux d'un autre Cameroun qui est aujourd'hui possible.
- b) Organiser les portes-ouvertes de la société civile constituées d'une grande exposition des réalisations et du potentiel des OSC camerounaises. Ces portes-ouvertes devraient permettre aux partenaires des OSC que sont l'Etat, les parlementaires, le gouvernement, le secteur privé et les partenaires financiers (bailleurs de fonds) de mieux les connaître pour mieux concevoir avec elles des convergences et des synergies porteuses de meilleurs lendemains.

Une première mouture du document de travail préparatoire a été élaborée en adaptant simplement le mémorandum présenté aux candidats à l'élection présidentielle du 11 octobre 2004, dans le cadre institutionnel de la Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise (FOSCAM). Cette démarche collective, entreprise au nom de l'ensemble de la société civile camerounaise, avait permis d'identifier un certain nombre d'aspirations générales que nourrissaient les Camerounais, et qui constituaient des attentes spécifiques vis-à-vis de la classe politique nationale.

Il s'agit par exemple, de l'authenticité de la démocratie camerounaise, de l'économie nationale, de la mise en œuvre effective de la décentralisation, de l'efficacité de certaines institutions républicaines, comme le Conseil Economique et Social, de la dynamique diplomatique camerounaise, etc. Les différentes attentes exprimées par des responsables d'OSC à la base avaient été synthétisées et regroupées en grands thèmes. Ces thèmes ont ensuite été présentés sous forme de questions posées aux candidats à la Présidence de la République. Chaque question était suivie de quelques explications permettant sa bonne compréhension et une (des) réponse(s) claire(s) et sans ambiguïté.

Le résultat attendu de cet exercice était de recueillir les réponses de chaque candidat(e) à toutes les questions, de les conserver soigneusement et de les ressortir le moment venu pour un suivi post-électoral.

Malheureusement, très peu de candidats avaient daigné répondre à ces questions. En conséquence, la société civile s'est trouvée dans l'obligation morale d'y répondre elle-même et ainsi projeter sa propre image d'un Cameroun meilleur que celui d'aujourd'hui.

1.2. Rappel de la Dynamique du Forum Social Mondial (FSM)

Au cours des premières activités préparatoires du FSC, il s'est avéré nécessaire de bien clarifier sa place dans le cadre général du Forum Social Mondial (FSM), qui se représente aujourd'hui la tête de l'iceberg que constitue la société civile organisée depuis la chute du mur de Berlin en 1989. Cette dynamique a donc été analysée en 4 points qui en appellent un 5^e : l'émergence de la société civile, les Contre-Sommets thématiques mondiaux, l'antimondialisme, l'altermondialisme et, bientôt, le socio-mondialisme.

1.2.1. L'émergence de la société civile

Avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme, la société civile mondiale est sortie, de manière spectaculaire, de l'éteignoir où elle étouffait. Cette émergence s'est signalée par la création, au début des années 90, d'une multitude d'ONG et d'associations, à la faveur des lois plus libérales adoptées dans de nombreux pays, y compris en Afrique.

1.2.2. Rôle des Contre-Sommets thématiques mondiaux.

Tout au long des années 90, particulièrement à partir du Sommet de Rio en 1992, la société civile organisée, sous la houlette des ONG, a manifesté et imposé son existence face aux Etats, en organisant des Contre-Sommets thématiques avec pour mot d'ordre « We the people » (nous le peuple). Les ONG revendiquaient essentiellement leur droit d'être écoutées par les Etats qui ne pouvaient plus tout faire.

On peut dire aujourd'hui que cette revendication fondamentale a connu un succès historique puisque les OSC sont désormais associées à la préparation, à la tenue et au suivi des Sommets thématiques mondiaux. A preuve le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) dont la deuxième phase aura lieu en mi-novembre 2005 à Tunis. Les OSC ont été, jusqu'ici, étroitement associées aux travaux relatifs au SMSI.

1.2.3. L'anti-mondialisme

Avec l'effondrement du communisme, un monde unipolaire, caractérisé par un système économique néolibéral, s'est progressivement imposé. La course au profit a pris le pas sur les besoins sociaux des individus, des communautés et des peuples. La société civile mondiale a perçu le néolibéralisme, institutionnalisé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), comme la plus grave menace sur l'ordre mondial en général et pour les peuples pauvres (du Sud) en particulier. D'où la transformation des manifestations des Contre-Sommets thématiques en manifestations anti-mondialistes. Le blocage du Sommet de l'OMC de Seattle aux USA constitue la victoire référentielle du mouvement anti-mondialiste contre le néolibéralisme. Mais les anti-mondialistes se sont avisés qu'il ne suffit pas de dire « non » à la mondialisation prônée par l'OMC. D'où l'évolution de l'anti-mondialisme à l'alter-mondialisme.

1.2.4. Le Message de l'Altermondialisme

Le mouvement altermondialiste porte un message clair qui ne laisse personne indifférent, à savoir qu'*Un autre monde est possible*. Alter en latin signifie « autre, différent ». il ne s'agit donc pas de lutter contre la mondialisation qui installe déjà un village planétaire, mais contre la doctrine et les pratiques néo-libérales qui tentent de gouverner ce village aux dépens des pays et peuples pauvres.

Mais les altermondialistes ne disent pas encore explicitement quel est cet autre monde qui est possible. Il est vrai que, en s'installant quasi permanemment à Porto Alegre au Brésil pour faire l'interface avec le Forum Economique Mondial de Davos en Suisse, le mouvement altermondialiste a créé les conditions favorables soit à sa récupération par Davos, soit à un dialogue fructueux avec ce dernier.

Une chose est claire : Porto Alegre renvoie aux différents continents et pays la réponse à la question de savoir quel autre monde est possible.

1.2.5. Vers le Socio-mondialisme

L'altermondialisme, étant un contenant sans contenu bien précis, ne saurait mener une existence durable. Le manque d'une dimension sociale systématique, comportant des facteurs humains, éducatifs, environnementaux, sanitaires, démocratiques, etc., apparaît comme la plus grande reproche faite au néolibéralisme. De là à proposer un socio-libéralisme comme alternatif au néo-libéralisme il n'y a qu'un pas que certains intellectuels africains sont déjà entrain de franchir. Un système économique sociolibéral est régit, entre autres, par des principes répondant aux besoins des communautés et des secteurs sociaux. Ces principes créent un cadre général favorable à l'émergence d'une prospérité généralisée dans des régions pauvres comme l'Afrique.

1.2.6. L'Afrique dans la dynamique du Forum Social Mondial

Le Forum Social Mondial sera organisé dans un pays africain, le Kenya, en janvier 2007. L'une des raisons de ce choix a été l'incapacité des OSC africaines à participer massivement aux rencontres de Porto Alegre et, conséquemment, d'y exprimer elles-mêmes la vision africaine du futur.

Il convient de reconnaître qu'un Forum Social Africain (FSA) a déjà été mis sur pied et que des figures référentielles africaines tant du FSM que du FSA, telles que Mme Aminata Traoré du Mali, existent déjà et se font entendre.

Il est donc important que, dès à présent, les OSC africaines proposent des éléments transversaux de la réponse à la question de savoir qu'elle autre Afrique est possible. Le Projet de Constitution de l'Afrique-Unie (Etats-Unis d'Afrique) a été proposé en octobre 2004 à la Conférence des Intellectuels Africains et de la Diaspora à Dakar comme l'un de ces éléments. Il comporte un élément d'intervention démocratique directe du peuple africain dans les grands dossiers du continent. Cet élément est connu sous l'appellation de *Référendums Panafricains*.

Mais il en faut beaucoup d'autres. Il faut surtout un consensus des OSC sur quelques éléments vraiment porteurs d'une Afrique unie, paisible et prospère.

L'une des questions importantes auxquelles nous devons trouver une solution claire et pratique est la suivante : que doit faire la société civile africaine pour saisir l'opportunité du FSM de 2007 en Afrique dans le sens du renforcement de sa capacité à intervenir dans les grands dossiers du continent ?

A l'heure actuelle un élément fondamental de réponse à cette question consiste à inscrire comme partie intégrante du FSM-2007, le renforcement des capacités de la société civile africaine à organiser des référendums panafricains électroniquement. Il suffirait, pour ce faire, d'inclure dans les droits de participation au FSM-2007, une contribution automatique au premier référendum panafricain.

Au niveau du Cameroun, Afrique en Miniature, il est important d'esquisser un contenu consensuel, aussi petit soit-il, pour un autre Cameroun. A cette fin, le concept d'*un Cameroun prospère* a été retenu. Mais il faut en discuter librement et éventuellement en trouver d'autres.

Il ressort de ce qui précède que la société civile camerounaise est face au défi d'être dans le peloton de tête des sociétés civiles nationales qui, en 2007, inscriront l'Afrique, de manière déterminante, dans la dynamique évolutive du Forum Social Mondial. Les Etats du Nord nous ont imposé leur ordre du monde. Il ne faut pas que la société civile du Nord nous impose son nouvel ordre du monde. Nous devons contribuer de manière significative à la définition de ce nouveau monde possible, en commençant par un nouveau Cameroun et en passant par une nouvelle Afrique.

1.3. Pour un 1^{er} FSC modeste

A un certain moment de la préparation du FSC, l'idée de prendre plus de temps en vue d'organiser un très grand forum social regroupant plus de mille participants a été caressée. Mais, après un certain nombre de consultations, d'échanges et de discussions, la sagesse a prévalu. On a opté pour un 1^{er} FSC modeste.

Les informations ramenées de Bamako au début du mois de mai ont été déterminantes dans cette décision. Il en est ressorti que, si la société civile camerounaise veut vraiment jouer un rôle de premier plan dans la perspective de 2007, elle doit organiser un forum social national modeste, centré sur un objectif bien précis et porteur d'une vision nationale, alternative et éclairante.

C'est ainsi qu'il a été convenu de ne retenir que le premier objectif indiqué ci-dessus, à savoir un grand plaidoyer social pour un Cameroun prospère. Bien plus, les réflexions antérieures ayant révélé un déficit de vision futuriste pour le Cameroun, il est devenu nécessaire d'envisager une forme particulière de ce document solennel, constitué essentiellement des différentes images d'un Cameroun prospère que les participants auront pu « dessiner » sous forme de plaidoyer, de débats et de discussions diverses.

Le concept d'*entente* a donc semblé assez motivant et exigeant pour servir de forme du produit final. De plus, c'est un concept assez structurant qui renforcera nécessairement la cohésion et l'esprit de corps de la société civile camerounaise. En même temps, il offrira un cadre national plus propice au partenariat tripartite entre la société civile, l'Etat et le secteur privé.

1.4. Méthode

La méthode d'élaboration de ce document est très simple et quasi standard, pour permettre la participation du plus grand nombre de personnes. Ainsi, chaque thème, transversal ou sectoriel, doit être traité de manière autonome et en trois parties. La première est un questionnement. Il faut expliciter la question essentielle qui se pose. Surtout, il faut poser la bonne question. En deuxième lieu, il faut analyser la situation, c'est-à-dire le contexte social dans lequel se pose cette question. En fait, c'est le contexte qui justifie le problème, la question.

Troisièmement, il faut proposer une réponse idéale à la question. C'est là le plus important. C'est là le point d'entente, c'est-à-dire le consensus proposé à la société civile camerounaise toute entière.

On peut même dire que l'objectif final de ce premier Forum Social Camerounais consiste à adopter une série de points d'entente. Il s'agit d'une première série qui en appelle d'autres. Le nombre importe peu. L'essentiel, c'est la vision globale et collective d'un Cameroun prospère qui en découle et qui se consolide progressivement par la suite.

Les participants sont invités à s'inspirer, autant que possible, des données, analyses et statistiques officielles dont beaucoup sont présentées dans le DSRP et les stratégies sectorielles des certains ministères. Ceci est indispensable, d'autant que l'entente recherchée se situe dans la perspective du partenariat national entre l'Etat, la Société Civile et le Secteur Privé.

Deuxième partie
Les Thèmes Transversaux d'Entente

Les images thématiques d'un Cameroun prospère

Les questions antérieurement posées à la classe politique camerounaise sont devenues dans le cadre de la préparation et de la tenue du FSC, les premiers thèmes transversaux du grand plaidoyer social. Les réponses à ces questions deviennent des images spécifiques d'un Cameroun prospère. Ce sont des points d'entente ou de consensus de la société civile. A ces premiers thèmes et images correspondantes, on ajoutera autant d'autres que les participants en seront inspirés dans le temps imparti. Bref, ce sont ces points d'entente qui constituent les images d'un Cameroun prospère que nous nous mobiliserons pour construire au cours des prochaines années.

Mais les premières questions qui se posent concernent la société civile camerounaise elle-même.

2.1. Capacité de la société civile camerounaise

Question :

La société civile camerounaise a-t-elle les capacités requises pour jouer efficacement son rôle de partenaire de l'Etat et du Secteur Privé dans la promotion de la prospérité nationale ?.

Analyse de la situation.

Les organisations de la société civile (OSC) camerounaises ont largement fait preuve de leur efficacité dans leurs domaines respectifs. Longtemps cloisonnées et dispersées, elles ont réussi, au cours de ces dernières années, à mieux s'organiser en structures fédératives sectorielles et nationale (transversalement). Mais ces organisations fédératives restent fragiles. Ce sont des constructions qui nécessitent encore d'énormes capacités, notamment humaines et institutionnelles pour devenir plus efficacement opérationnelles.

Le problème de renforcement des capacités des OSC Camerounaises se pose avec acuité. Bien qu'une volonté explicite existe et que des ressources déterminantes aient été orientées vers ce domaine, la dispersion desdites ressources, couplée d'une bureaucratie excessive, rendent leur utilisation plus difficile qu'on ne l'aurait imaginé.

Point d'entente :

P.E. 2.1.

a) Afin de pouvoir jouer plus efficacement son rôle de partenaire de l'Etat du secteur privé et, au-delà, de la communauté internationale, dans l'œuvre de promotion de la prospérité nationale, la société civile camerounaise renforcera toujours davantage son esprit de corps, sa cohésion et son dynamisme en consolidant, entre autres, ses structures communes, notamment ses organisations faïtières sectorielles et son organisation faïtière nationale.

b) Les OSC camerounaises oeuvreront ensemble dans l'approfondissement et la mise en œuvre du plan national de renforcement de leurs capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles initié en 2003 dans le cadre de la FOSCAM et actuellement en début de réalisation.

c) Plus particulièrement, une priorité sera accordée au renforcement des capacités institutionnelles communes des OSC, notamment à la promotion des Maisons de la Société Civile (MSC) au niveau national et dans chacun des 58 Départements du pays.

2.2. De la garantie de la paix sociale et de la sécurité au Cameroun

Question

Que propose la société civile au peuple camerounais comme garantie du maintien de la paix sociale et de la sécurité ? En d'autres termes, que faut-il faire d'autre pour qu'une paix permanentement garantie constitue une caractéristique fondamentale d'un Cameroun prospère ?

Analyse de la situation

- Plusieurs indicateurs convergents montrent que la protection militaire du pays est structurellement fragile.
- Le système national de maintien de l'ordre, de la paix et de la concorde sociale est incomplet et inadapté.

Points d'entente :

PE. 2.2.

- a) La société civile camerounaise approfondira et mettra plus efficacement en œuvre, en partenariat avec l'Etat, le projet national de médiation sociale qu'elle a mis en chantier en juin 2004 ;
- b) Le système de médiation sociale initié au Cameroun sera progressivement étendu au niveau de l'Afrique Centrale ;
- c) Le renforcement de la protection militaire du territoire camerounais se fera par l'engagement du Cameroun dans le développement des systèmes de défense commune en Afrique centrale dans le cadre de la CEEAC et sur l'ensemble de l'Afrique dans le cadre de l'Union Africaine.

2.3. De l'authenticité de la démocratie camerounaise.

Question

Comment promouvoir une démocratie authentiquement camerounaise, qui corresponde à la diversité sociologique et culturelle nationale d'une part, et à la sensibilité politique spécifiquement africaine d'autre part ?

Analyse de la situation

Il est évident que la démocratie est une série de principes universels que chaque société combine à sa manière pour répondre à ses spécificités historiques, culturelles, politiques, économiques et sociales. Ainsi on peut constater que deux vieilles démocraties comme la France et le Royaume-Uni, pour se doter d'un système démocratique, ont suivi deux voies quasiment opposées. La France a liquidé sa monarchie alors que le Royaume-Uni a soigneusement préservé la sienne. On peut aussi constater qu'en Occident (Europe et Amérique) les systèmes démocratiques varient d'un pays à l'autre. Par exemple, à la différence des deux pays cités ci-dessus, des pays européens comme la Suisse et la Belgique, se basant sur leur diversité sociologique et culturelle, ont développé un modèle démocratique de partage du pouvoir qui permet aux grandes formations politiques de gouverner ensemble.

Malheureusement, en Afrique, nos leaders politiques ont importé de l'Occident, des modèles démocratiques, prêt-à-porter, qui leur ont été imposés et qu'à leur tour ils ont imposé aux populations. Il s'agit surtout des modèles des anciennes puissances colonisatrices. Ces modèles recèlent des germes de conflits permanents dans nos sociétés. Ils ne furent jamais conçus pour nous et ne nous siéent pas.

Points d'entente

P.E. 2.3.

Il est urgent que les Africains en général et les Camerounais en particulier se donnent des modèles démocratiques conformes à leur histoire, à leur diversité sociologique et culturelle, à leur propre sensibilité politique (souvent symbolisée par le concept de la *Palabre Africaine*).

Le Cameroun en général et ses élites en particulier doivent s'employer à élaborer un modèle démocratique authentiquement camerounais et africain. A cette fin, des Etats Généraux de la Démocratie seront convoqués pour, entre autres, examiner les différentes propositions faites jusqu'ici, en la matière, afin d'en retenir des éléments constructifs sur lesquels bâtir notre démocratie.

En tout état de cause, deux propositions spécifiques sont ici avancées :

- a) Le développement d'un modèle de partage proportionnel du pouvoir exécutif.
- b) L'accélération de l'informatisation du processus électoral pendant les périodes non-électorales.

2.4. De la mise en œuvre effective et intégrale des lois sur la décentralisation

Question :

Que faire pour accélérer l'application intégrale des lois sur la décentralisation ?

Analyse de la situation

Il aura fallu huit ans, de 1996 à 2004, pour élaborer les lois sur la décentralisation et les soumettre à l'Assemblée Nationale. Nos députés eux-mêmes n'ont pas pris d'initiative vigoureuse pour hâter le processus.

Ceux qui sous-estiment les capacités d'adaptation et d'initiative des Camerounais trouvent que ce long temps n'est pas long ; qu'il est plutôt pédagogique. D'autres font prévaloir les difficultés économiques auxquelles le pays est confronté, se trouvant ainsi dans l'impossibilité d'assumer le surplus des charges administratives induites par la décentralisation. C'est oublier que la décentralisation est, par essence, génératrice de plus de croissance économique. C'est une solution majeure à la crise économique structurelle d'un Etat jacobin comme le Cameroun.

Quelles que soient les raisons de cette lenteur dans la mise en œuvre générale des dispositions innovantes de la Constitution de 1996, les Camerounais manifestent une grande fatigue d'attendre. Les lois sur la décentralisation sont là maintenant. Tout en reconnaissant que cette décentralisation, en donnant trop de pouvoirs aux représentants de l'Etat central, est en réalité une déconcentration renforcée, les Camerounais veulent voir ces lois entrer en vigueur intégralement. Et le plus tôt sera le mieux.

Il est regrettable de constater que la formation d'un gouvernement pléthorique au lendemain de l'élection présidentielle d'octobre 2004 soit venue déstabiliser le processus de décentralisation.

Ce qui tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle ces lois n'étaient qu'une manœuvre électorale.

Points d'entente

P.E. 2.4.

- a) Afin de mettre un terme au retardement de l'entrée en vigueur des lois votées par un refus déguisé de sortir les textes d'application, l'Assemblée Nationale instituera le principe du vote concomitant des lois et de leurs textes d'application ;
- b) Concernant l'application des dispositions constitutionnelles, indûment retardée d'une part, et celle des lois qui attendent leurs textes d'application pour entrer en vigueur d'autre part, une mobilisation populaire sera initiée pour réclamer et obtenir la publication des textes attendus y afférents.

2.5. Du Problème Anglophone.

Question :

Comment résoudre définitivement ce qui est appelé aujourd'hui 'Le Problème anglophone' ?

Analyse de la situation

Pour certains Camerounais, il n'y a pas de problème anglophone. Pour d'autres, il y a un problème anglophone. Pour tout observateur objectif de la vie nationale, depuis de très longues années, une fraction significative d'anglophones exprime diverses revendications relatives à des droits spécifiques aux provinces anglophones du pays. Le point culminant de ces revendications est désormais une menace sécessionniste permanemment manifestée à plein jour.

Une telle menace n'a été observée dans aucune autre partie du Cameroun. Des débats publics ont été organisés, même dans les médias d'Etat, sur le problème anglophone. Sans résultat probant.

Il convient de reconnaître que la persistance de ce problème ne va pas dans le sens de la consolidation de l'unité nationale.

Point d'entente

P.E. 2.5.

Afin de consolider toujours davantage l'unité nationale camerounaise, le problème anglophone fera l'objet d'une médiation sociale appropriée, dans le cadre du système national de Médiation Sociale en cours de mise en oeuvre.

2.6. Du Conseil Economique et Social

Question :

Comment réhabiliter le Conseil Economique et Social du Cameroun de manière à lui faire jouer son rôle de 'think tank' public ?

Analyse de la situation

Il est de notoriété publique au Cameroun que le Conseil Economique et Social est en veilleuse depuis de longues années. Pourtant, il s'agit d'une importante institution républicaine, extrêmement utile pour la nation, qui figure en bonne place dans notre Constitution.

On pourrait décliner ici la longue liste des griefs que les Camerounais font contre la léthargie de leur Conseil Economique et Social. On peut citer les sentiments de frustration qu'expriment des responsables d'OSC camerounaises quand ils voient le rôle que jouent leurs homologues d'autres pays africains dans leurs Conseils Economiques et Sociaux respectifs.

Puisqu'il n'est plus nécessaire de démontrer que notre Conseil Economique et Social a besoin d'être réhabilité, il faudrait simplement prendre urgemment des mesures appropriées pour réhabiliter cette grande institution.

Point d'entente

P.E. 2.6.

La société civile camerounaise participera activement au processus de réhabilitation du Conseil Economique et Social et revendiquera, en bon ordre, sa place au sein de cette institution publique.

2.7. De la dynamique diplomatique camerounaise

Question :

Comment redynamiser la diplomatie camerounaise de manière, d'une part, à faire jouer à notre pays son rôle naturel de leader régional en Afrique Centrale et, d'autre part, à lui faire remplir sa mission de modèle d'intégration en Afrique, et enfin, sa mission de rayonnement international ?

Analyse de la situation

Très souvent, des médias camerounais expriment la frustration des citoyens devant la sous-représentation du Cameroun dans les milieux internationaux où les Chefs d'Etat et de Gouvernement se retrouvent pour esquisser les orientations de l'avenir de l'Afrique et du monde.

De nombreux Camerounais qui vivent ou voyagent à l'extérieur se plaignent de ne pas recevoir de nos représentations diplomatiques toute l'assistance méritée pour poursuivre leurs divers objectifs légitimes. Beaucoup d'autres se plaignent du manque de soutien gouvernemental pour accéder aux postes internationaux pour lesquels ils démontrent des compétences au-dessus du lot. Par ailleurs, la grande réserve des délégations officielles du Cameroun dans les débats internationaux sur des sujets politiques, économiques et sociaux ne rend pas toujours justice à notre pays.

Le Cameroun est fier d'être l'Afrique en miniature, l'Afrique dans l'Afrique. Il constitue à lui seul plus de la moitié du poids économique de la CEMAC. Mais son leadership lui est souvent contesté en Afrique Centrale. La diversité sociologique, culturelle, géographique et écologique du Cameroun est devenue un élément stabilisateur du pays, qui appelle un modèle d'intégration exemplaire sur le continent. Dans les années '80 on a assisté aux esquisses d'un tel modèle. Mais depuis lors on ne voit plus rien venir. A cause de son extrême réserve sur les scènes internationales, le Cameroun ne rayonne plus de l'éclat qui lui est naturel.

Il est donc important d'expliquer aux Camerounais comment impulser une diplomatie résolument dynamique, particulièrement en ce moment où l'avènement de l'Union Africaine appelle une synergie d'intégration continentale sur les plans politique, économique, social et culturel, conduite par des pays leaders.

Point d'entente

P.E. 2.7.

- a) Il est capital que les autorités publiques réorientent et redynamisent la diplomatie camerounaise, notamment, entre autres, en promouvant l'engagement de la nation à l'édification des Etats-Unis d'Afrique.
- b) Des mesures appropriées doivent aussi être prises dans toutes nos représentations diplomatiques pour permettre aux Camerounais vivant (ou voyageant) à l'étranger de s'acquitter de leur devoir civique en votant lors des différentes échéances électorales.

2.8. De l'impunité

Question :

Que faire pour sauver le Cameroun du fléau de l'impunité ?

Analyse de la situation

L'un des grands maux qui minent notre pays s'appelle impunité. Le Camerounais moyen se sent écrasé, sans recours possible, par les dirigeants, c'est-à-dire par les détenteurs des parcelles de l'autorité publique. Des institutions entières sont tribalisées, confisquées par des dirigeants qui se considèrent comme étant la loi elle-même.

Les usagers des services publics sont régulièrement dépouillés par des administrateurs qui se savent au-dessus de la loi et donc intouchables. En réalité, sucer les petites gens pour s'engraisser est devenu un modèle de vie au Cameroun. A tel point que ces petites gens se résignent à leur triste sort, ce d'autant que l'exemple vient d'en haut.

La jeunesse qui assiste, ahurie, à cette déconfiture sociale, en vient à se dire que c'est l'ordre normal des choses. Ceux d'entre eux qui ont encore une conscience morale, n'ont qu'une idée en tête : fuir, aller ailleurs, aller n'importe où, pourvu que ce soit hors du Cameroun.

Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures correctives qui n'ont pas donné les résultats escomptés. D'autres n'ont même pas connu un début d'application. Par exemple, le fait que les officiels qui doivent déclarer leurs biens, avant la prise des fonctions et au terme de celles-ci, ne l'ont pas fait jusqu'ici encourage l'esprit d'impunité.

La société civile, dans un souci de limiter les dégâts, s'efforce de promouvoir un système de médiation sociale pour régler le plus de différends possibles à l'amiable, et pour désamorcer des conflits latents nourris par la corruption et l'impunité. Un projet de baromètre de la gouvernance au Cameroun est aussi en chantier. Mais le mal est trop profond, le secteur privé étant lui aussi impliqué. La société civile elle-même ne peut pas prétendre être entièrement propre.

Que faire pour que nos dirigeants prêchent par l'exemple en commençant par déclarer leurs biens conformément à la loi ? Que faire pour punir les coupables impunis ? Que faire pour que la corruption recule dans l'administration camerounaise ? Que faire pour que les cris de ces millions de Camerounais sans défense, découragés, résignés soient entendus par nos dirigeants ?

Points d'entente

P.E. 2.8.

- a) Le principe du vote concomitant des lois et de leurs textes d'application déjà proposé plus haut, s'applique également dans la lutte contre la corruption et l'impunité. En plus de se mobiliser pour l'application de ce principe, la société civile camerounaise approfondira et mettra en œuvre le projet de baromètre national de la gouvernance en cours de développement.
- b) Lors des Etats Généraux de la démocratie camerounaise proposés plus haut, la société civile soumettra au débat une proposition de loi d'**amnistie sociale** couvrant les crimes sociaux des 45 premières années d'indépendance du Cameroun.

L'objectif recherché est de tirer un trait sur un comportement social généralisé dont nous ne pouvons pas être fiers d'une part, et de prendre un nouveau départ avec des règles éthiques consensuelles, d'autre part. Pour ce faire les crimes sociaux commis au cours de cette période et restés impunis seront énumérés et décrits, un peu sur le modèle sud-africain de « Vérité et Réconciliation ». Des victimes et des bourreaux pourront, volontairement, se prêter à cet exercice qui pourra se faire en dehors des Etats Généraux de la Démocratie.

La loi d'amnistie sociale sera votée et promulguée pour marquer une sortie solennelle de notre pays de l'ère de la corruption et de l'impunité généralisées.

2.9. De la promotion de la prospérité au Cameroun

Question :

Comment promouvoir la prospérité au Cameroun ?

Analyse de la situation

La vraie lutte contre la pauvreté consiste à promouvoir la prospérité, c'est-à-dire à aller au-delà du seuil de pauvreté absolue, fixé à un dollar par jour par personne, pour faire franchir le seuil de la prospérité par la population, collectivement et individuellement. Ce deuxième seuil est celui après lequel l'individu, sorti de la zone de pauvreté relative, est capable de vivre et d'auto-entretenir une vie décente et épanouie.

Comme tous les autres slogans de développement imposés de l'extérieur sur nos pays africains, particulièrement par les institutions financières internationales, la lutte contre la pauvreté est un concept particulièrement négatif. On connaît le seuil de la pauvreté absolue, mais pas celui à partir duquel une prospérité moyenne devient possible. Par contre, le concept de promotion de la prospérité est essentiellement positif. Même dans des communautés très pauvres, on peut facilement identifier des personnes relativement prospères qui constituent des modèles référentiels pour émuler les pauvres et les amener à sortir de leur condition.

Points d'entente

P.E. 2.9.

a) Il est capital de sortir progressivement du modèle de « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) pour élaborer et mettre en œuvre une Stratégie de Promotion de la Prospérité (SPP).

Le Cameroun dispose des capacités humaines suffisantes pour initier une telle évolution. Il faut utiliser ces capacités à bon escient, pour conduire le peuple camerounais vers la prospérité qu'il mérite. La réflexion dans cette perspective s'inspirera des éléments utilisés par le PNUD pour élaborer l'Indice de Développement Humain (IDH).

b) Construire l'escalier de la prospérité individuelle est une tâche urgente qui interpelle la société civile, l'Etat et le secteur privé. Il s'agit d'une échelle d'indicateurs ou de facteurs de bien-être, basé sur le revenu ou les conditions essentielles de vie décente. Chaque citoyen pourra, à tout moment, situer son niveau de vie à une certaine marche de cet escalier. Une communauté locale pourra également l'utiliser pour mesurer son niveau de prospérité collective.

2.10. De l'Economie Nationale

Question :

Que faire pour doter le Cameroun d'un système économique générateur des richesses ?

Analyse de la situation

Un certain nombre de constats sautent aux yeux aujourd'hui :

- Il y a belle lurette que les plans nationaux de développement ont disparu ;
- Les ajustements structurels imposés de l'extérieur se sont soldés par des échecs qui avaient d'ailleurs été annoncés ;
- Les privatisations ne s'avèrent pas, en fin de compte, être la panacée escomptée. Mais faute d'une vision alternative valable, on s'y accroche sans y croire.
- Le binôme " Dette+Aide Publique au Développement", comme facteur du développement national, a fait long feu, également sans qu'une approche de rechange ne vienne le remplacer.
- Les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ne constituent pas un véritable levier pour enclencher la prospérité nationale ;
- L'initiative PPTTE d'une part, et les mesures annoncées à la suite du Point d'Achèvement d'autre part, ne semblent pas être porteuses d'un décollage économique national. C'est, apparemment, trop peu et trop tard, notre mal économique étant plus profond qu'on ne le pense ;
- Le retour à la croissance, même au-dessus de 5% par an, semble être un mirage, le panier de la ménagère camerounaise ne l'attestant pas. On assiste sans doute au phénomène de *croissance sans développement* déjà attesté sous d'autres cieux dans les années 1970.

En un mot, le discours économique officiel n'est pas rassurant pour le Camerounais moyen. Il apparaît tout simplement comme la reprise d'un refrain entonné par des étrangers d'outre-mer qui ne nous connaissent que trop superficiellement pour nous être d'une véritable utilité. L'homme et la femme de la rue au Cameroun vivent un sentiment de désespoir économique aggravé par l'arrogance des richesses mal acquises qui ne semblent pas devoir être, un jour, justifiées. De son côté la jeunesse camerounaise voit ses horizons fermés. En conséquence, interdit de tout rêve d'un avenir meilleur dans ce grand pays, tout(e) jeune camerounais(e) cherche, par tous les moyens, à aller se débrouiller sous d'autres cieux.

Une vision d'un autre Cameroun possible doit être convaincante sur le terrain économique. Depuis 45 ans d'indépendance politique, nous avons suffisamment tâtonné sur le plan économique pour ne plus nous permettre des erreurs grossières, pour ne plus trop nous fier aux étrangers même malgré les contraintes de la mondialisation, pour ne plus nous méfier les uns

les autres. Si l'Afrique, dans sa globalité, est la seule région du monde qui recule économiquement depuis plus de 40 ans, c'est essentiellement parce qu'elle n'a pas su compter sur elle-même. Aujourd'hui l'Afrique doit s'unir pour survivre.

Nos dirigeants ont fait des ressources nationales un immense gâteau entre leurs seules mains. D'où ce syndrome du gâteau national qui sous-tend et empoisonne la vie économique et politique. Les ressources nationales n'appartiennent pas aux dirigeants mais au peuple.

Que faire donc pour non seulement réduire la pauvreté au Cameroun, mais surtout enclencher une véritable dynamique de promotion de la prospérité individuelle et collective par une création soutenue des richesses ?

Points d'entente

P.E. 2.10

- a) Il se trouve que le concept d'*économie populaire* émerge progressivement. L'Union Africaine entend y consacrer une réflexion au très haut niveau. Le NEPAD, malgré ses nombreuses limites, semble incarner la vision d'une politique économique continentale basée sur les grands travaux transafricains. Par ailleurs, le concept de *sociolibéralisme* comme système alliant les principes de l'économie de marché aux exigences communautaires et des secteurs sociaux fait aussi son chemin. Ces nouvelles données appellent une réflexion concertée de l'Etat, de la société civile et du secteur privé.
- b) Mettre en œuvre une politique nationale des grands travaux basés sur les axes routiers structurants et le développement de nouveaux espaces semi-urbains est un impératif économique national qui interpelle les 3 groupes d'acteurs ci-dessus cités.

2.11 la création d'emplois au Cameroun

Question :

Quelle nouvelle stratégie faut-il pour créer des emplois afin de résorber le chômage au Cameroun ?

Analyse de la situation

Au jour d'aujourd'hui, tous les jeunes sont unanimes pour dire que l'horizon camerounais est sombre en matière d'insertion socioprofessionnelle. Il faut donc partir et partir à tous prix. Les parents sont conscients et participent même au drame. De ce côté, il est clairement dit que le vrai diplôme n'est pas le Baccalauréat, mais plutôt le "Visa d'entrée" dans tel ou tel pays.

Nous sommes tous conscients des efforts déployés actuellement par l'Union Africaine (UA) au niveau continental, pour mettre en œuvre une politique commune des grands travaux à forte densité de main d'œuvre, particulièrement dans le cadre du NEPAD. Un Sommet extraordinaire de l'UA sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté s'est tenu du 7 au 9 septembre 2004 à Ouagadougou au Burkina Faso. Mais la participation du Cameroun à ces efforts est restée jusqu'ici assez timide.

Il faut expliquer à la jeunesse de ce pays comment des emplois seront massivement créés pour eux. Il faut le dire avec exactitude, les chiffres à l'appui.

Points d'entente

P.E. 2.11

- a) Mettre en œuvre une politique des grands travaux à forte intensité de main d'œuvre sera l'une des missions cardinales du Conseil Economique et Social réhabilité.
- b) Protéger les entreprises nationales, régionales et panafricaines menacées par la mondialisation sauvage sera l'une des missions cardinales d'un comité national du NEPAD, composé des représentants de l'Etat, de la société civile et du secteur privé.

Troisième partie
Thèmes Sectoriels d'Entente

Les participants au FSC arrêteront, secteur par secteur, des points d'entente qui constitueront des objectifs d'action commune. Les OSC sectorielles sont ici interpellées pour mettre leur expertise à contribution afin que chacun de ces points d'entente sectoriel soit vraiment pertinent.

Chaque point sera traité conformément à la méthode standard de questionnement, d'analyse de la situation et de proposition d'une position consensuelle, c'est-à-dire d'un ou plusieurs points d'entente de la société civile.

Points d'Entente sous forme de messages du FSC à la nation

Les points suivants qui avaient été examinés lors d'une réunion préparatoire peuvent servir de source d'inspiration. Ces points étaient formulés comme des messages à lancer par le FSC à toute la nation :

- Consolidons le partenariat tripartite Etat-Société Civile-Secteur Privé.
- Construisons l'Escalier national de la prospérité collective et individuelle.
- Réformons le Conseil Economique et Social.
- Gouvernants, Déclarez vos Biens (Constitution., Art.66.).
- Halte à l'Enrichissement Illicite.
- Partenaires, ne divisez plus la société civile.
- Gouvernants, Prêchez par l'exemple.
- Construisons une Démocratie de partage du pouvoir.
- Résolvons nos différends à l'amiable.
- Construisons un système de Médiation Sociale.
- Société civile, construisons notre représentation nationale.
- Informatisons le système électoral en période non électorale.
- Instituons les candidatures indépendantes aux législatives, municipales, sénatoriales et régionales.
- Instituons un système électoral intégralement proportionnel.
- Combattons l'impunité.
- Appliquons intégralement les lois sur la décentralisation.
- Promouvons l'Education Pour Tous.
- Garantissons Notre Sécurité Alimentaire.
- Enseignons nos cultures et langues nationales
- Stop au VIH/SIDA
- Projetons un Point d'Arrêt de l'Aide Publique au Développement.
- Définissons, nous-mêmes, un seuil d'endettement soutenable.
- Arrêtons à 1 chiffre le pourcentage budgétaire du service de la dette
- Etablissons un Baromètre de la Gouvernance
- Etc.

Mais ces points étaient retenus comme des messages à faire passer dans le cadre du FSC. Beaucoup de ces points sont déjà retenus sous d'autres formes comme des points d'entente transversaux. Il faut donc se concentrer, dans cette partie, sur des points véritablement sectoriels. A titre d'exemple, on peut citer ci-dessous, des propositions de points d'entente spécifiques dans les secteurs indiqués.

- Secteur de l'Education

. Elaborer une politique sectorielle couvrant l'éducation formelle et non formelle à tous les niveaux.

. Généraliser l'enseignement des langues nationales et des cultures populaires associées à ces langues.

- Secteur de l'environnement

Mettre en œuvre un programme national de reboisement qui fonctionne comme une véritable entreprise de service public.

- **Secteur des transports routiers**

Panafricaniser et régionaliser définitivement les axes transafricains et régionaux qui traversent le Cameroun et en tirer les revenus pour bitumer les axes provinciaux, départementaux et, pourquoi pas, communaux

- **Secteur santé**

. Combattre le VIH/SIDA, particulièrement dans nos villages, en utilisant les langues locales.

. Promouvoir un système national d'assurance-santé accessible aux Camerounais à faibles revenus.

- **Secteur agricole**

Promotion des unités de production agro-pastorales et forestiers.

- **Secteur de la dette**

Mettre en œuvre une Initiative Généralisée de Désendettement pour le Développement (IGDD).

Quatrième partie
Chantiers de Promotion de la
Prospérité Régionale (CPPR).

4.1. Orientation Générale

Les points d'entente transversaux et sectoriels donnent des orientations nationales et touchent des politiques sociales en général. C'est au niveau de chaque région du pays, chaque Département, chaque commune et chaque village ou quartier urbain que se construit concrètement la prospérité individuelle et collective.

Les participants au FSC œuvrant dans les différentes OSC implantées dans telle ou telle des 10 régions du pays se regrouperont pour s'entendre sur des programmes ou projets phares susceptibles de promouvoir la prospérité dans ces régions. Ces Chantiers de Promotion de la Prospérité Régionale (CPPR) feront l'objet d'entente nationale relative à des régions spécifiques.

Il ne s'agit pas ici, pour les représentants régionaux des OSC, de reprendre à leur compte les idées, programmes et projets transversaux et sectoriels déjà retenus au niveau national. Il s'agit véritablement des projets locaux dont l'originalité est avérée. Ces projets ou programmes ne sont pas forcément nouveaux ni originellement de la société civile. Ils peuvent émaner de l'Etat, des communes ou du secteur privé et recevoir dans le cadre du FSC l'onction de la société civile nationale.

Par exemple, l'idée de construire des périphériques à Douala et à Yaoundé pour rendre la circulation urbaine plus fluide est à la fois ancienne et spécifique à ces deux grandes métropoles. Les représentants de la société civile du Littoral et du Centre soutiennent-ils cette idée ? Si oui, la proposent-ils au FSC comme point d'entente dans le cadre des CPPR ?

Le nombre de CPPR par région import peu. Ce qui importe c'est la capacité d'un CPPR à émerger comme intérêt public, social, reconnu et poursuivi comme tel.

Mais un CPPR peut aussi s'identifier dans le secteur privé. Là, il s'agit d'une entreprise susceptible de grandir vite, d'assumer une fonction sociale en générant beaucoup d'emplois.

Bref, le sens créatif de la société civile locale est ici interpellé.

4.3. Création des « Moyennes Entreprises dans les Communes » (M.E.C)

Question :

Le processus de décentralisation n'offre-t-il pas une opportunité sans précédente de créer, dans les communes, particulièrement les communes rurales, des entreprises de taille moyenne, comme de véritables chantiers de prospérité locale ?

Analyse de la situation.

L'importance de la décentralisation pour le développement national n'est plus à démontrer. La commune émerge des lois sur la décentralisation comme le cadre idéal de promotion d'une prospérité locale par le peuple et pour le peuple, en tenant compte des potentialités spécifiques de chaque localité. Il se trouve aussi que le gouvernement avait antérieurement pris certaines mesures telles que la création d'importantes infrastructures scolaires (CES et Lycées) et sanitaires dans chaque arrondissement du pays, mesures qui favoriseraient aujourd'hui la création d'unités de production dans ces localités.

Par ailleurs, à l'observation, on constate qu'au cours des cinquante dernières années, de véritables *centres communautaires* se sont développés dans les zones rurales du pays. Il s'agit tout simplement de petits points de concentration de facteurs de modernisation tels que des alimentations, des bars, des dépôts de produits divers qu'on n'achète généralement qu'en ville, sans oublier les centres ruraux d'état civil. Ces centres communautaires qui ne disent souvent pas leurs noms sont des points de départ d'une réflexion systématique visant à créer de moyennes entreprises, car on y trouve déjà de petites entreprises employant 2 à 5 personnes suivant les cas.

Enfin, il convient de noter qu'une telle réflexion devrait explorer les possibilités d'utiliser les ressources à générer par la remise de la dette nationale à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement PPTTE pour investir sérieusement dans de telles unités de production.

Point d'Entente

P.E. 4.2.

La société civile oeuvrera, en partenariat avec l'Etat, le secteur privé, et plus particulièrement les communes pour promouvoir des « Moyennes Entreprises dans de Communes » (M.E.C). Il s'agira d'abord de prendre en compte, dans chaque commune, les initiatives porteuses déjà existantes et susceptibles de constituer une entreprise capable d'employer une centaine de personnes en moyenne. Deux ou trois projets interconnectés peuvent ouvrir une telle perspective dans une commune donnée.

L'objectif recherché pour chaque projet sera d'arriver à un plan d'investissement mixte où la collectivité locale aussi bien que l'Etat central et/ou des particuliers puissent apporter leur concours et en attendre des dividendes légitimes.

Une mobilisation générale dans ce sens, bénéficiant des ressources généralisées par l'atteinte du point d'achèvement PPTE, est susceptible d'enclencher un nouvel élan national vers une prospérité collective et individuelle , à partir des potentialités spécifiques des différentes localités du pays.

ANNEXE
Code d’Ethique et de Conduite des OSC
africaines partenaires de
l’Union Africaine